

**RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société /l'entreprise**

**1.1 Identificateur du produit : Treadani1**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives : produit phytosanitaire, fongicide.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité**

Société :

M.CAZORLA, S.L.

C/ Aigueta, n° 4

17761 CABANES (Espagne)

Téléphone : +34 972 504443 Téléfax : +34 972 670734

Adresse e-mail : info@mcazorla.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

**RUBRIQUE 2 : Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Mélange/Substance : SDS EU 2015 : Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH)**

Non classé

**Fiche de Données de Sécurité selon le règlement n° 2015/830 et ses modifications :**

**Nom produit : TREADANI1**

**Date/Mise à jour le : 08.11.2017**

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Mention d'avertissement :** Aucun(e)

**Mention de danger :** Aucun(e)

**Conseils de prudence**

**P261** Éviter de respirer les poussières

**P280** Porter des gants de protection

**P285** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

**P501** Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

**Phrases EUH**

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

**Phrases supplémentaires**

**SP 1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

**SPe 3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eaux pour les usages en plein-champs.

Contient du *Trichoderma atroviride*. Peut entraîner une réaction de sensibilisation. Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.

**2.3 Autres Dangers**

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvb du règlement REACH annexe XIII

**RUBRIQUE 3 : Composition /informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable.

**3.2 Mélange**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE)
Trichoderma atroviride SC1 : 1*10 <sup>13</sup> CFU/Kg			Non classé

Texte complet des phrases H : voir section 16

**RUBRIQUE 4 : Premiers Secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Premiers soins après inhalation :** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Premiers soins après contact avec la peau :** Laver la peau avec beaucoup d'eau.

**Premiers soins après contact oculaire :** Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

**Premiers soins après ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique

### **RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés :

Eau pulvérisée, poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

### **RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **6.1.1. Pour les non-secouristes**

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

##### **6.1.2. Pour les secouristes**

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle ».

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

### **RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

## Fiche de Données de Sécurité selon le règlement n° 2015/830 et ses modifications :

Nom produit : TREADANI1

Date/Mise à jour le : 08.11.2017

Conditions de stockage : Tenir au frais. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé. Ne pas geler. Ne pas exposer à des températures supérieures à 20 ° C.  
Température de stockage : 0 – 4 ° C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : ..... Assurer une bonne ventilation du poste de travail

Protection des mains : ..... Gants de protection

Protection oculaire : ..... Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : ..... Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : ..... En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement : ... Eviter le rejet dans l'environnement

Pour la France :

Pour l'opérateur, porter :

### Dans le cadre d'une application à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté ou trainé, à rampe ou pneumatique pendant le mélange, chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65% /coton 35% avec un grammage de 230 g/m<sup>2</sup> ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ;
- Protections respiratoires certifiées : demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### pendant l'application, pulvérisation vers le haut

Si application avec tracteur avec cabine

- Combinaison de travail en polyester 65%/ coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine

- Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, pendant l'application et dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Protections respiratoires certifiées : demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Combinaison de travail en polyester 65%/ coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB à porter par-dessus la combinaison précitée ;
- Demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### Dans le cadre d'une application à l'aide d'un pulvérisateur à dos

#### pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection de catégorie III d type 4 ;

## Fiche de Données de Sécurité selon le règlement n° 2015/830 et ses modifications :

Nom produit : TREADANI1

Date/Mise à jour le : 08.11.2017

- Protections respiratoires certifiés : demi-masque filtrant aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### pendant l'application

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, pendant l'application et dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Combinaison de protection de catégorie III d type 4 avec capuche
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3
- Protections respiratoires certifiés : demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demimasque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de protection de catégorie III type 4

### Dans le cadre d'une application par trempage des racines et scions (sous protection)

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65%/ coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement déperlant ;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB à porter par-dessus la combinaison précitée ;
- Protections respiratoires certifiés : demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demimasque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN 143) de classe P3.

### Pour le travailleur, porter

- Combinaison de travail en polyester 65%/ coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement déperlant ;
- Gants en nitrile certifié EN 374-3 en cas de contact avec la culture ou les parties traitées.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Granulés
Couleur	Vert clair
Odeur	caractéristique
Seuil Olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
pH	7,6 (1%, water)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	≥ 140 ° C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20° C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	665 – 677 kg / m3
Solubilité	Aucune donnée disponible
Log Pow	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Non applicable
Viscosité, dynamique	Non applicable
Propriétés explosives	Aucun(e)
Propriétés comburantes	Aucun(e)
Limites d'explosivité	Aucun(e)

## 9.2 Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : ..... Non classé  
Corrosion cutanée / irritation cutanée : ..... Non classé  
Lésions oculaires graves / irritation oculaire : ..... Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : ..... Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : ..... Non classé  
Cancérogénicité : ..... Non classé  
Toxicité pour la reproduction : ..... Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : ... Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : .... Non classé  
Danger par aspiration : ..... Non classé

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Ecologie – général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance / mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance / mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu / récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

**RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2 Nom d'expédition des Nations Unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux « classes de danger pour le transport » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4 Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux « groupes d'emballages » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux « risques pour l'environnement » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.6 Précautions particulières**

Voir les entrées correspondantes aux « précautions particulières pour l'utilisateur » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**Transport terrestre**

**ADR / IMDG**

Numéro ONU	Non applicable
Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable

**RID / IATA**

Numéro ONU	Non applicable
Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable

**Transport fluvial intérieur**

**ADN**

Numéro ONU	Non applicable
Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable
Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
<u>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</u>	
Non applicable	

**RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Règlements / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité**

**15.1.1 Réglementations UE**

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

**15.1.2 Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

**RUBRIQUE 16 : Autres informations**

7.2 Indications complémentaires Modifié

**Texte intégral des phrases H et EUH**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.